

# NOS FORMATIONS

*Aménagement, Urbanisme et  
Patrimoine*

*Communication politique*

*Elus d'opposition*

*Environnement et mobilités*

*Finances locales*

*Gouvernance politique*

*Fonctionnement des institutions*

*Intercommunalité*

*Juridique*

2024

# FINANCEMENT

## FINANCER SA FORMATION EN MOBILISANT SON DIFE



### Mon Compte Élu, le dispositif

#### C'est quoi ?

C'est un service en ligne dédié aux élus locaux, permettant de :

- consulter son solde DIFE en euros
- accéder au catalogue de formations proposé sur l'ensemble du territoire ou à distance, dans le cadre de son mandat électoral ou de sa réinsertion professionnelle à l'issue du mandat
- acheter une prestation de formation et suivre facilement l'évolution de son dossier, de sa demande d'inscription jusqu'à l'évaluation de sa formation.

#### Comment ça marche ?

- Les élus locaux activent leur compte avec leur numéro de Sécurité sociale, activent leur Identité Numérique La Poste, consultent le montant de leurs droits et peuvent acheter en ligne l'action de formation éligible de leur choix à partir de : [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)
- Les collectivités territoriales peuvent contribuer au financement d'une formation sur le portail dédié aux financeurs : [www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr](http://www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr)
- Après la formation, la Caisse des Dépôts paie directement les organismes de formation et met à jour les droits des élus locaux.

#### C'est pour qui ?

Tous les élus locaux peuvent en bénéficier : élu municipal, intercommunal, départemental, régional ou de collectivités spécifiques.

Les collectivités territoriales peuvent également délibérer sur leur participation au financement de formations dont peuvent bénéficier leurs élus à leur initiative au titre de leur DIFE. Le cas échéant, le versement peut se faire via Mon Compte Élu.

Après avoir réalisé les démarches d'accréditation nécessaires, les organismes de formation peuvent déposer dans la plateforme les offres qui respectent le référentiel de l'État.

#### Comment est alimenté Mon Compte Élu ?

- Le DIFE est acquis à raison de 400€ par an.
- L'arrêté du 27 mars 2023 fixe le plafond du compteur du DIFE à 800€.
- L'alimentation annuelle du compte a lieu le dernier jour de mars pour les élus municipaux et le 5 juillet pour les autres mandats, dans la limite des montant et plafond réglementaires ci-dessus.

## STRATEGIES LOCALES VOUS ACCOMPAGNE PAS A PAS



### POUR TOUTE QUESTION

Angélique **VIDAL**  
Responsable de la formation

**06 59 98 95 22 / 09 72 23 28 59**  
[angelique.vidal@strategies-locales.fr](mailto:angelique.vidal@strategies-locales.fr)

# SOMMAIRE

## Aménagement, Urbanisme et Patrimoine

- *Les fondamentaux de l'urbanisme*
- *Définir et mener une politique d'aménagement urbain : ambitieuse, adéquate et maîtrisée*
- *Enjeux et méthodes de l'optimisation et de la valorisation du patrimoine*

## Communication politique

- *Prise de parole en public*
- *Rédiger un discours efficace et convaincant*
- *Construire son image et mettre en valeur son action sur les réseaux sociaux - Niveau 1*
- *Construire son image et mettre en valeur son action sur les réseaux sociaux - Niveau 2*
- *Construire et mener une stratégie de communication politique*
- *Communiquer en situation de crise*
- *Lutter contre les "fake-news"*
- *Veiller et gérer l'actualité locale à des fins de communication*
- *Construire et mener une stratégie de communication communale et intercommunale*
- *Elaborer une stratégie de communication financière efficace*
- *Organiser et animer ses réunions et événements en visio-conférence*
- *Apprendre à gérer des situations imprévues*
- *Storytelling : concevoir sa présentation comme un récit*
- *L'encadrement juridique de la communication de l'élu sur internet*
- *Entretenir ses relations avec la presse*

## Elus d'opposition

- *Les droits accordés aux élus d'opposition*
- *Réussir son mandat d'élu d'opposition*

## Environnement et mobilité

- *Intégrer l'environnement dans une politique de développement territorial*
- *Actualités et stratégies financières / mise en place du budget vert*
- *Mener une politique de transports publics et de mobilités*
- *Crise climatique : construire la résilience et la transformation des territoires*

# Finances locales

- *Stratégie financière - Niveau 1 : Comprendre le budget de la collectivité*
- *Stratégie financière - Niveau 2 : Adapter la stratégie financière de son projet de mandat*
- *Actualités des finances locales*
- *Préparer le budget de la collectivité*
- *Elaborer une stratégie de communication financière efficace*
- *Actualités et stratégies financières / Mise en place du budget vert*

# Gouvernance politique

- *Définir sa vision politique et construire son projet*
- *Traduire une promesse électorale en projet de mandat*
- *Elaborer son projet de territoire communal ou intercommunal*
- *Stratégies et outils de la participation citoyenne*
- *Préparer la fin de mandat de façon efficace*

# Institutions

- *Le fonctionnement de la collectivité*
- *Le rôle et le statut de l' élu*
- *Les relations entre les élus et les agents*
- *Fondamentaux et enjeux de l'intercommunalité*
- *Les relations financières communes-intercommunalité : compensation ou solidarité ?*
- *Le pacte fiscal et financier : un outil au service du projet de territoire*
- *Les principes du statut de la fonction publique territoriale et du pilotage des ressources humaines*

# Intercommunalité

- *Fondamentaux et enjeux de l'intercommunalité*
- *Les relations financières communes-intercommunalité : compensation ou solidarité ?*
- *Le pacte fiscal et financier : un outil au service du projet de territoire*
- *Elaborer son projet de territoire communal ou intercommunal*

# Juridique

- *Anticiper et prévenir les conflits d'intérêts dans le mandat et les fonctions d' élu*
- *Les droits accordés aux élus d'opposition*
- *Les principes de la commande et des marchés publics*
- *Choisir le bon montage contractuel pour ses projets*
- *Les fondamentaux des domaines public et privé*
- *L'encadrement juridique de la communication de l' élu sur internet*

# NOS FORMATIONS

## ***Aménagement, Urbanisme et Patrimoine***

*Communication politique*

*Elus d'opposition*

*Environnement et mobilités*

*Finances locales*

*Gouvernance politique*

*Fonctionnement des institutions*

*Intercommunalité*

*Juridique*

2024

# AMÉNAGEMENT URBANISME ET PATRIMOINE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être en charge de l'urbanisme

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** les différentes règles d'urbanisme, leurs enjeux et leur application
- **Analyser** les différents outils et concepts urbanistiques : PLU, SCOT, ZAC, permis de construire, préemption, etc.
- **Identifier** les enjeux majeurs de la planification urbaine actuels et à venir.

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Présenter l'articulation des principaux outils réglementaires :

- Des articles fondamentaux du Code de l'Urbanisme en passant par les différents documents d'urbanisme existants (SRADDET > SCoT > PLUi > PLU/Carte Communale) pour traduire un projet territorial à différentes échelles ;
- Focus et positionnement de la commune au regard de cette hiérarchie de normes ;
- Focus sur le Plan Local d'Urbanisme (Intercommunal) et les principaux outils de gestion du droit des sols à sa disposition

#### 2/ Exposer les enjeux majeurs de la planification urbaine actuels et à venir

- Quelles sont les tendances récentes dans l'évolutions des documents d'urbanisme ?
- Quelles sont les attentes clairement exprimées par les Personnes Publiques Associées dans le cadre d'une démarche de réalisation d'un document d'urbanisme communal ou intercommunal ?
- Quelles sont les enjeux incontournables actuels et les tendances à venir ? De la limitation de la consommation des espaces à une politique du Zéro Artificialisation Nette ? Comment réinterroger la capacité d'une commune à densifier ?

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Maitriser les outils de la planification urbaine territoriale, comprendre comment elles peuvent trouver traduction à l'échelle communale ou intercommunale à travers les documents d'urbanisme

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANTS

**Benjamin RÔDEL** : Urbaniste, géographe  
**Dominique DUBOSQ** : Urbaniste

# AMÉNAGEMENT URBANISME ET PATRIMOINE



## Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Retour sur expérience
- Echanges
- Mise en situation
- Exercices interactifs
- Etudes de cas
- Cas pratiques

## Livrables :

- Support pédagogique

## Prérequis :

- Être un(e) élu(e)
- Être en charge de l'aménagement du territoire et/ou des travaux

## Lieu :

- Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière /
- Visioconférence

## Public :

- Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

- 1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

- Nous contacter
- Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

- Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)
- Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## DÉFINIR ET MENER UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT URBAIN : AMBITIEUSE, ADÉQUATE ET MAÎTRISÉE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Analyser** et connaître son territoire : histoire, évolution, acteurs, atouts et richesses
- **Comprendre** les étapes de la mise en place d'un projet politique d'aménagement
- **Identifier** les zones prioritaires, les outils adaptés et les acteurs locaux à mobiliser

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Faire un audit de son territoire au regard des enjeux pressentis

- - Comprendre son territoire : les atouts, les richesses et la valeur ajoutée : s'appuyer sur l'histoire de la commune depuis sa création ; évolution urbaine, industrielle, démographique ; évolution physique des paysages.
- - Anticiper et intégrer le plus en amont possible à la réflexion les problématiques et enjeux directement identifiables dans le cadre de la mise en oeuvre de son projet politique d'aménagement.

#### 2/ Mener un projet politique d'aménagement cohérent à toutes les échelles

- - Construire son territoire en priorisant les modalités d'actions en définissant ce qui relève de :
- - la planification urbaine ;
- - l'aménagement urbain.
- - Quels acteurs / partenaires mobiliser ? Les ressources et dynamiques externes à prendre en compte...

### A L'ISSU DE LA FORMATION

L'élue(e) aura acquis les outils de réflexion et méthodologique pour cerner, définir et mettre en oeuvre une stratégie d'aménagement, urbain à court, moyen et long terme.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANTS

**Benjamin RÔDEL** : Urbaniste, géographe  
**Dominique DUBOSQ** : Urbaniste

# AMÉNAGEMENT URBANISME ET PATRIMOINE



## Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Retour sur expérience
- Echanges
- Mise en situation
- Exercices interactifs
- Etudes de cas
- Cas pratiques

## Livrables :

- Support pédagogique

## Prérequis :

- Être un(e) élu(e)
- Gérer le patrimoine de la collectivité

## Lieu :

- Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

- Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

- 1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

- Nous contacter
- Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

- Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)
- Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## ENJEUX ET MÉTHODES DE L'OPTIMISATION ET DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** l'importance d'un diagnostic patrimonial
- **Définir** les étapes clés dans l'élaboration d'une stratégie patrimoniale
- **Identifier** la gestion et la valorisation du patrimoine

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Le diagnostic patrimonial

- Réaliser un recensement documenté du patrimoine
- Quelle méthode d'analyse face à un patrimoine vaste ? Porter un regard critique sur l'existant.
- Remettre en question les habitudes d'occupation et de gestion
- Rechercher une amélioration de l'efficacité du patrimoine au service des objectifs de la collectivité

#### 2/ Elaborer un plan stratégique patrimonial

- Identifier les besoins immédiats et anticiper les besoins futurs
- Bien affecter les moyens disponibles pour optimiser la « productivité » du service public
- Rechercher des solutions de valorisation pour chaque problématique identifiée
- Elaborer un plan d'actions à moyen terme
- Organiser le pilotage pour garantir la pérennité de la stratégie patrimoniale

#### 3/ Quels moyens pour gérer activement le patrimoine ?

- Les solutions et les outils disponibles
- Vers une nouvelle approche projet
- Mobiliser les acteurs et les partenaires compétents
- Comprendre l'importance d'un diagnostic patrimonial

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Le/la bénéficiaire disposera des méthodes et outils pour mettre en oeuvre une réflexion sur la stratégie immobilière de sa collectivité, au service de la stratégie de mandat.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANTS

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# NOS FORMATIONS

*Aménagement, Urbanisme et Patrimoine*

## **Communication politique**

*Elus d'opposition*

*Environnement et mobilités*

*Finances locales*

*Gouvernance politique*

*Fonctionnement des institutions*

*Intercommunalité*

*Juridique*

2024

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être confronté(e) à la prise de parole en public

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Auto-déterminer** ses points forts et axes de progression
- **Apprendre** à amener de la vie dans son récit : ton, rythme, silences, gestuelle, ponctuation et storytelling
- **Maîtriser** son stress grâce à l'anticipation et la préparation du corps

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Échange collectif : Mon image ? Mes atouts ? Mes besoins ?
- Les outils essentiels par la triple préparation : psychologiques, matérielle et physique
- Passage devant les outils découverts

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Le participant visualise ses points forts et ses points faibles de progressions avec des repères concrets et techniques.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Loïc ROJOUAN** : Comédien, Directeur du Théâtre des Beaux-Arts de Bordeaux

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être amené(e) à rédiger des discours

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## RÉDIGER UN DISCOURS EFFICACE ET CONVAINCANT

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Identifier** les éléments indispensables d'un discours réussi
- **Apprendre** à construire et transmettre un message clair et impactant
- **Comprendre** comment adapter son discours selon les contextes

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Table ronde et échanges
- Expériences récentes et références, principales difficultés rencontrées par les participants
- Etudes des différentes conditions d'un discours réussi
- Elaboration du message, construction du discours, analyse des procédés argumentatifs (storytelling, chiffres...), utilisation de différentes figures stylistiques
- Exercices pratiques
- Analyse de différentes interventions, exercice de rédaction : restitution et commentaires

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Obtenir tous les outils et la méthodologie pour préparer efficacement son discours et son intervention en identifiant les éléments indispensables d'une prise de parole réussie

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Antoine CAPLAN**: Adjoint aux finances et aux commerces de la Ville de Laval / Rapporteur du budget de Laval Agglomération

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Utiliser les réseaux sociaux pour sa communication

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## CONSTRUIRE SON IMAGE ET METTRE EN VALEUR SON ACTION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

*Niveau 1*

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** les spécificités et l'intérêt de chacun des réseaux sociaux
- **Identifier** les réseaux pertinents en fonction de ses objectifs et de ses moyens
- **Définir** son positionnement et bâtir une feuille de route réaliste

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Panorama des réseaux sociaux et leurs enjeux
- Diagnostiquer votre présence sur le web
- Choisir ses réseaux et définir votre stratégie social media
- mettre en place un plan de veille

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Maîtriser l'intérêt des différents réseaux sociaux et leurs usages  
Savoir initier et/ou optimiser votre présence sur les réseaux sociaux en fonction de vos objectifs de visibilité  
Construire un plan d'action d'opération et réaliste  
Évaluer l'impact de sa communication.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Anne-Claire RUEL** : Chroniqueuse communication politique et médias

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Utiliser les réseaux sociaux pour sa communication

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## CONSTRUIRE SON IMAGE ET METTRE EN VALEUR SON ACTION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

### Niveau 2

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Effectuer** le diagnostic de son empreinte numérique et la comparer à son identité numérique
- **Ajuster** son positionnement et protéger sa réputation en ligne
- **Événementialiser** sa prise de parole et entretenir sa "marque" sur les réseaux sociaux

## ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Optimiser sa visibilité en ligne en fonction de votre positionnement et de vos objectifs de communication (notoriété, engagement, fidélisation)
- Savoir mettre en place des outils pour monitoire votre e-réputation
- Définir votre stratégie social media en 12 étapes clés incontournables
- Événementialiser vos prises de paroles en animant efficacement les réseaux
- Générer des publications pertinentes et influentes : principes, objectifs, méthodes
- Mettre en place un suivi de vos actions

## A L'ISSU DE LA FORMATION

Savoir définir précisément votre profil et vos objectifs sur les réseaux sociaux.

Mettre en place une stratégie efficace en termes de contenu/formats pour toucher vos cibles

Animer efficacement vos communautés

Piloter et mesurer vos actions avec KPI adaptés

Utiliser des outils de mesure ou comprendre les "analytics" des réseaux sociaux

## EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

## INTERVENANT

**Anne-Claire RUEL** : Chroniqueuse communication politique et médias

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être en charge de la  
communication politique

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## CONSTRUIRE ET MENER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION POLITIQUE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Décrypter** le contexte et les évolutions de la communication électorale et pré-électorale
- **Comprendre** comment identifier les attentes et les préoccupations de l'opinion publique
- **Apprendre** à planifier, rythmer et piloter sa communication

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Enjeux d'images entrecroisés

- Communication publique et communication politique : la place des élus et leurs enjeux propres, sur différents registres et face à des publics complexes à appréhender (citoyens, usagers, électeurs, administrés, consommateurs...) qui oscillent entre intérêt et défiance

#### 2/ S'adresser à ses publics

- Les moyens par lesquels les citoyens s'informent, notamment sur la vie locale : panorama des supports et leur efficacité ; des fondamentaux impactés par de grandes évolutions techniques et sociétales.

#### 3/ Mener sa communication

- Choisir son axe narratif, définir une stratégie, construire un agenda. Combiner les outils dans les différents registres et maîtriser les formes propres à chacun d'entre eux, notamment pour l'interview vidéo ; s'organiser avec les autres possibilités d'expression relais ou alliés.

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Cette formation offre aux décideurs locaux des outils de réflexion et de méthodologie pour définir et mettre en oeuvre leurs stratégies de communication. Entre identité (du territoire), positionnement (de l'élu), projets (annoncés et menés), attentes (des citoyens), contexte (politique) et circonstances (fluctuantes), la communication est conçue et menée comme une narration qui donne le sens.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Charles-Marie BORET** : Directeur-conseil, fondateur de  
cmb;mutations&stratégies

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être confronté(e) à une situation de crise

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## COMMUNIQUER EN SITUATION DE CRISE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Appréhender** la crise et son séquençement
- **Identifier** les bons et mauvais réflexes en situation de crise
- **Apprendre** à communiquer sous tension avec les médias

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- La communication de crise : communiquer sous tension
- La crise, définition (les effets déstabilisateurs, les conséquences lourdes, les différents "types" de crises)
- Le séquençement des crises
- Comment anticipe-t-on une crise ?
- Comment communiquer en temps de crise ? (les bons et les mauvais réflexes)
- Les médias en temps de crise : comment les gérer ?
- Focus sur le media training de crise
- Comment gérer l'après crise
- Progresser, c'est changer d'erreur

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Savoir identifier les situations sensibles des situations de crise  
Mettre en place une stratégie de réponse réactive  
Piloter la communication sous tension  
Développer vos bons réflexes en matière de communication  
Savoir débriefing post-crise  
Comprendre les bases d'un plan de reconstruction d'image post-crise

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Anne-Claire RUEL** : Chroniqueuse communication politique et médias

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être confronté(e) aux fake-news  
ou être publiquement exposé(e)

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## LUTTER CONTRE LES “FAKE-NEWS”

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** ce que sont les “fake-news” et anticiper les situations propices à leur développement
- **Poser** un diagnostic pour établir une stratégie de réponse graduée
- **Déterminer** les outils et moyens à déployer pour y faire face

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Fake news : définition et enjeux dans un contexte mouvant
- Anticiper et veiller les situations sensibles
- Mettre en place une stratégie de riposte globale
- Le panorama des outils à votre disposition : choisir les plus adaptés
- Suivre dans le temps l'impact de votre communication

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Savoir repérer et identifier les fake-news et leurs ressorts  
Comprendre comment mettre en place une stratégie de riposte graduée en fonction de leur intensité  
Maîtriser les différents outils à votre disposition et les relais de vos actions  
Monitorer le suivi de vos actions de communication

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Anne-Claire RUEL** : Chroniqueuse communication politique et médias

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être en charge de la veille  
informationnelle et de la communication

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## VEILLER ET GÉRER L'ACTUALITÉ LOCALE À DES FINS DE COMMUNICATION

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Cartographier** les forces en présence, sources d'information pertinentes sur le territoire
- **Mettre en place** un système de veille et d'alertes au service de sa communication
- **Identifier** les opportunités de prise de parole et bâtir un message efficace

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Identifier les acteurs et forces en présence de votre territoire utiles à votre veille
- Mettre concrètement en place un système efficace et adapté à votre localité
- Lister les outils à mettre en place : de la mise en place d'alerte sur le BODACC en passant par la veille sur le terrain
- Le point sur les relais pour la remontée d'information au local
- Transformer une information en message à des fins de communication
- Ajuster en permanence votre dispositif

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Le participant visualise ses points forts et ses points faibles de progressions avec des repères concrets et techniques.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Anne-Claire RUEL** : Chroniqueuse communication politique et médias

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Communiquer au niveau local ou intercommunal

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## CONSTRUIRE ET MENER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Décrypter** le contexte et les évolutions de la communication et de ses outils
- **Apprendre** à définir et mettre en oeuvre une stratégie de communication
- **Comprendre** comment positionner sa démarche et s'adresser efficacement à un public

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Entre défiance et intérêt des citoyens

S'adresser efficacement à des publics bien identifiés. Les moyens par lesquels les citoyens s'informent sur la vie locale, au fil de l'au et en vue d'une élection : panorama des supports et leur efficacité ; des fondamentaux impactés par de grandes évolutions techniques.

#### 2/ Modalités souples dans un cadre bien défini

La communication électorale efficace est bâtie sur un schémas narratif. Dans le cadre contraint de la communication électorale, préparer sa communication en amont (le fond, la forme, les supports, l'organisation) ; bâtir et présenter son programme, d'une part, et son argumentaire et éléments de langage, d'autre part ; établir une feuille de route de la campagne ; organiser sa communication

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Cette formation offre aux élus les outils pour croiser et superposer les actions traditionnelles et digitales afin de rendre leurs projets visibles et lisibles.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Charles-Marie BORET** : Directeur-conseil, fondateur de cmb;mutations&stratégies

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Communiquer sur les aspects financiers  
de son mandat

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION FINANCIÈRE EFFICACE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Décrypter** les évolutions récentes de la situation financière des collectivités locales et celles à venir
- **Faire un état des lieux** des attentes des français par rapport à leurs dirigeants
- **Déterminer** comment mettre en place sa communication

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- La situation financière des collectivités locales et son évolution récente : une réalité souvent éloignée des propos et commentaires véhiculés dans les débats
- Les nombreuses réformes restent souvent incomprises, les réformes passées produisent encore aujourd'hui des effets induits et celles à venir doivent être comprises et anticipées.
- Etats des lieux des attentes des français par rapport à leurs dirigeants publics
- Comment communiquer sur les finances communales ou intercommunales

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Savoir décrypter les évolutions qui peuvent avoir un impact direct ou indirect sur la gestion de sa collectivité et sur la communication de la gestion financière.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être confronté(e) à la prise de parole en public

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## ORGANISER ET ANIMER SES RÉUNIONS ET ÉVÉNEMENTS EN VISIO-CONFÉRENCE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** comment fonctionne l'outil audio-visuel et comment le maîtriser
- **Apprendre** à adapter sa présentation ou son animation aux différentes contraintes
- **Découvrir** et optimiser les opportunités offertes par cet exercice

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Connaissance des impératifs de l'outil audiovisuel
- Retour d'expériences des participants sur l'exercice de la visio et proposition d'outils concrets
- Préparation et optimisation du sujet préparé, agrémenté par les techniques et outils abordés
- Passage en visio devant le groupe pour tester la mise en application des outils et techniques

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Le participant maîtrise et optimise l'outil, en s'étant libéré des contraintes spécifiques à celui-ci.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Loïc ROJOUAN** : Comédien, Directeur du Théâtre des Beaux-Arts de Bordeaux

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être confronté(e) à la prise de parole en public

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## APPRENDRE À GÉRER DES SITUATIONS IMPRÉVUES

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** comment garder la maîtrise en situation d'improvisation
- **Apprendre** à optimiser les opportunités spontanées
- **Apprendre** à booster la proposition collective et la créativité

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Warm up collectif, physique et mental. Mise à disposition de soi et des autres.
- Jeux verbaux (à 2, à 4, à 6) facilitant le lâcher prise, la parole, la spontanéité.
- Par équipe de 4 ou 6, travail sur écoute, prise en compte, rebond
- travail sur le Caucus avec "coach tournant".
- Atelier d'écriture en direct + restitution "scénique" d'une histoire.

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Le participant accroît sa "tolérance à la créativité" et fait des aléas de l'imprévu de vrais alliés. Il gagne en confiance personnelle et en agilité en toute circonstance.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Loïc ROJOUAN** : Comédien, Directeur du Théâtre des Beaux-Arts de Bordeaux

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être confronté(e) à la prise de parole en public

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## STORYTELLING : CONCEVOIR SA PRÉSENTATION COMME UN RÉCIT

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Appréhender** l'importance de livrer une véritable "histoire derrière les chiffres"
- **Apprendre** à gagner en aisance et en force de conviction et de persuasion
- **Comprendre** à comment mobiliser son équipe avec un outil fédérateur

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Prise de conscience par l'exemple de l'omniprésence, de l'utilité et de la puissance de la narration, du récit au quotidien
- Structure d'un récit standard en 3 actes
- Appropriation de la technique pour structurer l'histoire de son choix
- Atelier d'écriture
- Restitution à l'oral

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Le participant maîtrise les différentes étapes de storytelling (choix, structure, écriture, narration) lui permettant de renforcer son propos et d'envisager ses projets comme une histoire à écrire.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Loïc ROJOUAN** : Comédien, Directeur du Théâtre des Beaux-Arts de Bordeaux

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Utiliser les outils numériques pour communiquer

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.

## L'ENCADREMENT JURIDIQUE DE LA COMMUNICATION DE L'ÉLU SUR INTERNET

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** les enjeux liés à la e-réputation
- **Analyser** les différentes réglementations relatives aux contenus publiés sur internet et les réseaux sociaux
- **Appréhender** les règles concernant le recueil des données (RGPD)

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ La réglementation des contenus publiés par un élu ou par la collectivité sur Internet

- La protection et la propriété des contenus publiés par la collectivité et les élus sur internet
- La diffamation, l'injure et le dénigrement sur internet : quelle protection ?
- Les atteintes à l'honneur et au devoir de réserve
- L'exercice du droit de réponse en ligne
- La lutte contre les "fake news"

#### 2/ Maîtriser les règles découlant du RGPD

- Qu'entend-on par "données personnelles" ?
- La protection des données personnelles de l'élu et des administrés
- Les règles en matière de collecte des données personnelles et de traitement des fichiers de données
- Les précautions à prendre en cas de recours à un sous-traitant

#### 3/ La communication des élus sur les réseaux sociaux en période électorale

- Savoir adapter les règles du code électoral aux réseaux sociaux
- L'interdiction de toute publicité politique
- L'interdiction de toute promotion des réalisations de la collectivité
- Comment éviter d'entretenir une confusion entre la communication du candidat et celle de l'élu

#### 4/ Les recours judiciaires pour protéger les élus

- Les dispositions légales de nature à protéger la réputation des élus sur internet
- Les procédures permettant de poursuivre les auteurs d'une atteinte à l'e-réputation d'un élu

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Savoir auditer son e-réputation et mettre en place une veille.  
Disposer des réflexes nécessaires pour protéger sa réputation.  
Connaître les procédures applicables et la stratégie à mettre en oeuvre lorsque l'on fait l'objet d'une attaque sur internet.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Jean-Christophe MENARD** : Avocat au Barreau de Paris, Docteur en Droit, Maître de conférences à Science Po Paris

# COMMUNICATION POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## ENTREtenir SES RELATIONS AVEC LA PRESSE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Communiquer** avec les médias
- **Comprendre** les écosystèmes médiatiques
- **Structurer** une relation au long cours
- **Exister** sur les réseaux sociaux
- **Calibrer** une prise de parole

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- **Panorama de la presse**  
Locale et nationale (écrit, radio, télé, numérique) / Economie, organisations, les nouveaux enjeux des médias
- **La relation presse**  
Information vs. communication / Structurer une relation au long cours / In et OFF mode d'emploi
- **Réseaux sociaux**  
Comprendre cette révolution informationnelle : ses enjeux, ses non-dits / Exister sur les réseaux / Devenir son propre média ?
- **Calibrer une prise de parole**  
Mise en situation / Exercices pratiques

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Mieux appréhender les enjeux de la presse.  
Mieux organiser ses relations avec la presse et/ou les médias.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Xavier SOTA** : Journaliste print / web (Sud-ouest) / Tv (TV7), Auteur

**Brigitte BOUCHER** : Journaliste politique sur LCP

# NOS FORMATIONS

*Aménagement, Urbanisme et Patrimoine*

*Communication politique*

***Elus d'opposition***

*Environnement et mobilités*

*Finances locales*

*Gouvernance politique*

*Fonctionnement des institutions*

*Intercommunalité*

*Juridique*

2024

# ELUS D'OPPOSITION

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être confronté(e) aux risques de conflits d'intérêt

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.

## LES DROITS ACCORDÉS AUX ÉLUS D'OPPOSITION

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Prendre connaissance** des droits dont bénéficient les élus d'opposition et savoir les faire valoir
- **Comprendre** comment les faire valoir et les faire respecter en cas d'atteintes

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Les droits et les obligations de l'opposition dans le règlement intérieur du conseil municipal

- La notion d'élu de l'opposition et leur statut
- Les clauses réglementaires obligatoires et celles recommandées par la pratique
- Les voies de recours en cas de violation du règlement intérieur

#### 2/ Le droit d'information et de proposition de l'opposition municipale

- L'accès aux documents administratifs et aux informations nécessaires aux délibérations et à la préparation des séances
- Les propositions de délibérations et le dépôt d'amendements
- Les questions orales posées lors des séances du conseil municipal

#### 3/ Les principaux moyens mis à la disposition de l'opposition municipale pendant l'exercice du mandat

- Les moyens matériels mis à la disposition de l'opposition
- Savoir élaborer une communication institutionnelle efficace
- Identifier les erreurs de la majorité et les exploiter
- La protection fonctionnelle des élus de l'opposition

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Connaître avec précision ses droits et ses devoirs d'élu de l'opposition.  
Connaître les procédures à mettre en oeuvre pour faire respecter ses droits.  
Savoir bâtir une stratégie juridique pour établir un rapport de forces avec la majorité.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Jean-Christophe MENARD** : Avocat au Barreau de Paris, Docteur en Droit, Maître de conférences à Science Po Paris

# ELUS D'OPPOSITION

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e) non-majoritaire

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

# RÉUSSIR SON MANDAT D'ÉLU D'OPPOSITION

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Analyser** l'ensemble des moyens de communication dont disposent les élus d'opposition et l'intérêt de chacun d'entre eux
- **Comprendre** comment valoriser son action efficacement auprès de la population
- **Apprendre** à définir une stratégie sur le mandat et à s'y tenir

## ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Les droits et les obligations de l'opposition dans le règlement intérieur du conseil municipal
- Le droit d'information et de proposition de l'opposition municipale
- Les principaux moyens mis à la disposition de l'opposition municipale pendant l'exercice du mandat

## A L'ISSU DE LA FORMATION

Connaître ses droits et ses obligations grâce au droit, au règlement intérieur de l'assemblée délibérante et la jurisprudence

## EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

## INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# NOS FORMATIONS

*Aménagement, Urbanisme et Patrimoine*

*Communication politique*

*Elus d'opposition*

## ***Environnement et mobilités***

*Finances locales*

*Gouvernance politique*

*Fonctionnement des institutions*

*Intercommunalité*

*Juridique*

2024

# ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être en charge du développement durable et/ou de l'écologie sur le territoire

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT DANS UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre et analyser** la place et le rôle de son territoire dans les enjeux environnementaux actuels
- **Identifier** les spécificités et atouts potentiels de son territoire à travers une approche axée sur le développement durable
- **Déterminer** les contributions, outils, moyens et leviers pour opérationnaliser la démarche

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Emergence de la prise en compte de l'environnement dans les politiques d'aménagement du territoire

- Rappel historique : pourquoi en est-on arrivé là ?

#### 2/ Définir la méthode de construction d'un projet territorial durable

- Quelles sont les thématiques à aborder ?
- Comment identifier les atouts et faiblesses du territoire ?

#### 3/ Quels outils et pour quels buts ?

### A L'ISSU DE LA FORMATION

L'élu(e) aura acquis la méthodologie pour intégrer les enjeux environnementaux dans son projet de mandat.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Dominique SOULIER** : Experte en finance, analyse financière, gestion de dette et budgétisation environnementale des collectivités locales



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## ACTUALITÉS ET STRATÉGIES FINANCIÈRES / MISE EN PLACE DU BUDGET VERT

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation commencera par un décryptage de l'actualité des finances locales et de la Loi de Finances 2024. Une analyse de la conjoncture économique et financière permettra de dégager des pistes de stratégies financières dans la perspective de la fin de mandat.

Introduit dans la LFI 2024, le "budget vert" impose aux collectivités de définir une méthodologie identifiant la part "verte et brune" du Compte Administratif et du Compte Financier Unique.

La formation présentera les moyens à mettre en oeuvre par la collectivité en matière de développement durable et abordera les modalités de construction budgétaire pour être en mesure d'extraire du budget un reporting « développement durable » opposable aux financeurs, à l'Etat, aux citoyens.

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Formaliser la politique de développement durable de la collectivité dans une feuille de route
- Revoir les modalités de construction budgétaire pour être en mesure d'extraire du budget un reporting "développement durable" opposable aux financeurs, à l'État, aux citoyens
- S'appuyer sur des méthodologies reconnues pour évaluer l'impact environnemental des actions de la collectivité
- Construire un outil d'aide à la décision pour les élus
- Revoir le plan de financement de la collectivité pour y intégrer les contraintes externes et améliorer les arbitrages autofinancement/financements externes (subventions, prêts, financements obligataires, etc.)
- Utiliser la capacité d'intervention hors bilan de la collectivité pour soutenir les initiatives de ses partenaires locaux

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Dominique SOULIER** : Experte en finance, analyse financière, gestion de dette et budgétisation environnementale des collectivités locales

# ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être en charge des transports et  
de la mobilité

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## MENER UNE POLITIQUE DE TRANSPORTS PUBLICS ET DE MOBILITÉS

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Identifier** le rôle et l'organisation des collectivités et des opérateurs dans l'organisation des politiques de mobilité
- **Analyser** les différents modes de financement et de tarification ainsi que les possibles modes de gestion
- **Décrypter** les évolutions prévisibles et les grands enjeux de la mobilité ainsi que l'impact présent et futur de la crise sanitaire

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- L'organisation institutionnelle de la mobilité : architecture globale des politiques de mobilités et évolutions de la loi LOM
- Le financement de la mobilité : équilibre financier, versement mobilité, tarification, modes de gestion
- Les enjeux de demain : évolutions de la mobilité, innovations techniques, enjeux financiers

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Comprendre les rôles des différents intervenants, les enjeux financiers et les profondes mutations à venir des politiques de mobilité

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

# ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## CRISE CLIMATIQUE : CONSTRUIRE LA RÉSILIENCE ET LA TRANSFORMATION DES TERRITOIRES

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Sensibiliser** les élus aux enjeux climatiques à venir
- **Connaître** les actions de résilience et de transformation des territoires
- **Comprendre** les principes de gouvernance et d'organisation de la transition environnementale

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Les bases du développement durable et ses applications territoriales
- Impacts et enjeux climatiques par types de territoire
- Les actions à mettre en place pour une meilleure résilience des territoires
- Les principes de gouvernance et d'organisation de la transition des territoires

### A L'ISSU DE LA FORMATION

L'élue(e) aura acquis la méthodologie pour intégrer les enjeux environnementaux dans son projet de mandat

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Jean QUINTANE** : Consultant, formateur RSE

# NOS FORMATIONS

*Aménagement, Urbanisme et Patrimoine*

*Communication politique*

*Elus d'opposition*

*Environnement et mobilités*

## ***Finances locales***

*Gouvernance politique*

*Fonctionnement des institutions*

*Intercommunalité*

*Juridique*

2024

# FINANCES LOCALES

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être en charge de l'élaboration du budget et des finances locales

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## STRATÉGIE FINANCIÈRE - Niveau 1 COMPRENDRE LE BUDGET DE LA COLLECTIVITÉ

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Maîtriser** les notions essentielles sur le budget, son élaboration et l'environnement financier d'une collectivité locale
- **Comprendre** les évolutions et enjeux de la fiscalité locale
- **Identifier** les variables sur lesquelles la collectivité dispose de moyens d'action

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Maîtriser les notions essentielles du budget d'une collectivité locale et de son environnement financier
- Impacts du redressement des comptes publics puis de l'encadrement des dépenses de fonctionnement pour l'ensemble des collectivités
- Modalités et enjeux de la contractualisation financière avec l'Etat
- Effets du dégrèvement de TH et de la réforme fiscale globale ; impacts de la loi de Finances 2024

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Être en capacité de comprendre le budget communal et l'environnement financier d'une collectivité locale

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# FINANCES LOCALES



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être en charge de la stratégie  
financière et des investissements

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## STRATÉGIE FINANCIÈRE - Niveau 2 ADAPTER LA STRATÉGIE FINANCIÈRE DE SON PROJET DE MANDAT

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Appréhender** les différences entre gestion comptable et stratégie financière
- **Analyser** les risques d'une vision trop partielle des enjeux financiers
- **Identifier** les leviers disponibles au service de sa stratégie financière

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- La réalisation d'un état des lieux financier
- La recherche de leviers et de pistes d'optimisation
- La gestion active du patrimoine au service de la stratégie financière et de la stratégie de mandat
- La détermination du Plan Pluriannuel d'Investissement
- La projection des équilibres financiers à moyen terme

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Le participant sera capable de mettre en place une stratégie financière complète au service de la stratégie de mandat

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# FINANCES LOCALES

## ACTUALITÉS DES FINANCES LOCALES

### Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

### Livrables :

Support pédagogique

### Prérequis :

Être un(e) élu(e)

### Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

### Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

### Durée :

1/2 journée ou 1 journée

### Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

### Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Analyser** la situation financière actuelle des collectivités locales
- **Décrypter** les évolutions récentes et à venir
- **Définir** des préconisations en matière de gestion et identifier des pistes d'optimisation financière

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Situation financière des collectivités locales
- Principales dispositions de la Loi de Finances intéressant les collectivités locales
- Impacts des réformes récentes ou en cours sur la stratégie fiscale et financière

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Le participant sera capable de comprendre la situation et les enjeux des finances locales, et de les intégrer dans la stratégie financière de la collectivité

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# FINANCES LOCALES

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être en charge de l'élaboration du budget

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.

## PRÉPARER LE BUDGET DE LA COLLECTIVITÉ

*À jour de la dernière Loi de finances*

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Décrypter** les grands principes et indicateurs financiers permettant de préparer le budget d'une collectivité
- **Identifier** les différentes étapes de l'élaboration budgétaires et de la préparation du D.O.B
- **Analyser** l'impact de la loi de finances

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Notions essentielles : calendrier et principes

- Rappel du cycle budgétaire
- Rappel des principes budgétaires
- L'organisation du budget d'une collectivité

#### 2/ Les règles comptables

- Identifier les sources d'informations utiles à l'élaboration du budget
- Les principaux indicateurs budgétaires

#### 3/ La construction du budget

- Les différentes étapes de la préparation budgétaire
- Déterminer les arbitrages budgétaires les plus efficaces
- Préparer efficacement le rapport d'orientation budgétaire
- Appréhender les principales mesures de la Loi de Finances impactant les collectivités locales
- Transcrire les effets de ces mesures sur son propre budget

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Être en capacité de décrypter les évolutions récentes et à venir qui peuvent avoir un impact direct ou indirect sur la gestion ou la conception du budget communal ou intercommunal

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# FINANCES LOCALES

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Communiquer sur les aspects financiers  
de son mandat

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION FINANCIÈRE EFFICACE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Décrypter** les évolutions récentes de la situation financière des collectivités locales et celles à venir
- **Faire un état des lieux** des attentes des français par rapport à leurs dirigeants
- **Déterminer** comment mettre en place sa communication

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- La situation financière des collectivités locales et son évolution récente : une réalité souvent éloignée des propos et commentaires véhiculés dans les débats
- Les nombreuses réformes restent souvent incomprises, les réformes passées produisent encore aujourd'hui des effets induits et celles à venir doivent être comprises et anticipées.
- Etats des lieux des attentes des français par rapport à leurs dirigeants publics
- Comment communiquer sur les finances communales ou intercommunales

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Savoir décrypter les évolutions qui peuvent avoir un impact direct ou indirect sur la gestion de sa collectivité et sur la communication de la gestion financière.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# FINANCES LOCALES

## ACTUALITÉS ET STRATÉGIES FINANCIÈRES / MISE EN PLACE DU BUDGET VERT

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation commencera par un décryptage de l'actualité des finances locales et de la Loi de Finances 2024. Une analyse de la conjoncture économique et financière permettra de dégager des pistes de stratégies financières dans la perspective de la fin de mandat.

Introduit dans la LFI 2024, le "budget vert" impose aux collectivités de définir une méthodologie identifiant la part "verte et brune" du Compte Administratif et du Compte Financier Unique.

La formation présentera les moyens à mettre en oeuvre par la collectivité en matière de développement durable et abordera les modalités de construction budgétaire pour être en mesure d'extraire du budget un reporting « développement durable » opposable aux financeurs, à l'Etat, aux citoyens.

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Formaliser la politique de développement durable de la collectivité dans une feuille de route
- Revoir les modalités de construction budgétaire pour être en mesure d'extraire du budget un reporting "développement durable" opposable aux financeurs, à l'État, aux citoyens
- S'appuyer sur des méthodologies reconnues pour évaluer l'impact environnemental des actions de la collectivité
- Construire un outil d'aide à la décision pour les élus
- Revoir le plan de financement de la collectivité pour y intégrer les contraintes externes et améliorer les arbitrages autofinancement/financements externes (subventions, prêts, financements obligataires, etc.)
- Utiliser la capacité d'intervention hors bilan de la collectivité pour soutenir les initiatives de ses partenaires locaux

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Le participant visualise ses points forts et ses points faibles de progressions avec des repères concrets et techniques.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Dominique SOULIER** : Experte en finance, analyse financière, gestion de dette et budgétisation environnementale des collectivités locales

### Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

### Livrables :

Support pédagogique

### Prérequis :

Être un(e) élu(e)

### Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

### Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

### Durée :

1/2 journée ou 1 journée

### Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

### Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

# NOS FORMATIONS

*Aménagement, Urbanisme et Patrimoine*

*Communication politique*

*Elus d'opposition*

*Environnement et mobilités*

*Finances locales*

## **Gouvernance politique**

*Fonctionnement des institutions*

*Intercommunalité*

*Juridique*

2024

# GOVERNANCE POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être amené(e) à présenter son projet (tous publics)

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.

## DÉFINIR SA VISION POLITIQUE ET CONSTRUIRE SON PROJET

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Décrypter** les règles et codes de la sphère politique locale
- **Apprendre** à se positionner auprès de différents acteurs du mandat : élus, agents, citoyens, responsables associatifs...
- **Comprendre** comment fédérer et convaincre

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Stratégies de projets

Les stratégies de projets sont diverses : entre identité (du territoire), positionnement (de l'élu), actions (annoncées et menées), attentes (des citoyens), contexte (politique) et circonstances (fluctuantes), le projet est une démarche choisie.

#### 2/ Fédérer, organiser, entraîner

Le projet concerne des publics-cibles et nécessite souvent, pour réussir, d'y faire adhérer d'autres publics et parties prenantes, à différents niveaux et différents moments. On peut pour cela appliquer une méthodologie extrapolée du marketing - les éléments constitutifs de l'identité territoriale (sujets, points d'appui) ; les constats et diagnostics du moment (contexte, attentes, besoins ; concurrence et voisinage) ; sa gouvernance est un élément constitutif du projet pour fédérer et convaincre.

#### 3/ De la promesse à l'inauguration

Le déroulement scénarisé du projet permet de le mener et d'agir aux différentes d'échelle et étapes imbriquées : acceptation, émergence, lisibilité, appropriation, attractivité, notoriété.

### A L'ISSU DE LA FORMATION

L'élu(e) aura acquis les éléments de réflexion et les outils méthodologiques applicables aux enjeux de son territoire :

- potentialités des stratégies de projets
- méthodes de définition puis d'évaluation des projets au regard des publics-cibles
- conduite et communication du projet

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Charles-Marie BORET** : Directeur-conseil, fondateur de cmb;mutations&stratégies

# GOVERNANCE POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## TRADUIRE UNE PROMESSE ÉLECTORALE EN PROJET DE MANDAT

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** comment reprendre les objectifs électoraux pour les traduire en projet de mandat
- **Appréhender** la nécessité de rechercher et sécuriser les modalités opérationnelles de réalisation
- **Comprendre** à déterminer la faisabilité du projet et engager une dynamique de mise en oeuvre opérationnelle

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Méthodes de transcription du programme électoral en projet de mandat
- Outils de détermination de la faisabilité financière et opérationnelle des projets
- Les étapes de la gestion de projet public
- La communication de projet : finances et politiques publiques au coeur du récit

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Le participant disposera des méthodes et outils pour engager une réflexion sur la formalisation du projet de mandat afin de vérifier sa faisabilité et d'enclencher une démarche de mise en oeuvre opérationnelle répondant aux objectifs politiques

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# GOVERNANCE POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## ÉLABORER SON PROJET DE TERRITOIRE COMMUNAL OU INTERCOMMUNAL

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Apprendre** à analyser son territoire et à définir les orientations du projet
- **Identifier** les différents acteurs d'un territoire et définir les actions de mobilisation à mettre en oeuvre
- **Comprendre** comment organiser de manière optimale la gouvernance et le projet de territoire

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

- A quelles aspirations le projet de territoire doit-il répondre ?
- Quels sont les enjeux et objectifs recherchés dans la démarche ?
- En quoi le projet de territoire est un outil de gouvernance, de management, de pilotage, de développement et de communication ?

#### 2/ Comment mettre en place une démarche de projet de territoire ?

- Quels sont les acteurs du territoire à mobiliser ?
- Comment organiser le cheminement de la réflexion ?
- Comment faire partager la démarche à l'ensemble des protagonistes du territoire ?
- Comment utiliser le projet de territoire comme support de cohésion et de communication ?
- Comment assurer le suivi et le pilotage du projet de territoire dans le temps ?
- Projet de territoire : véritable outil au service du pilotage politique d'un territoire

#### 3/ Structurer un projet de territoire

- Pourquoi un projet de territoire ?
- Quel est le périmètre de réflexion d'un projet de territoire ?
- Quelles sont les parties prenantes d'un projet de territoire ?
- Comment organiser la réflexion avec les élus, les techniciens, les partenaires, la population ?
- Les différentes étapes de construction du projet de territoire
- Comment communiquer pour faire partager l'ambition du projet de territoire ?
- Assurer la pérennité du projet par une organisation ad hoc de la gouvernance

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Mieux connaître la notion de Projet de Territoire et les outils à sa mise en place au sein de la collectivité

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# GOVERNANCE POLITIQUE

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.

## STRATÉGIES ET OUTILS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Appréhendez** les différents modes d'implication des citoyens : concertation, co-construction, participation...
- **Comprendre** comment animer la vie démocratique locale et accompagner les projets du mandat
- **Identifier** les outils pertinents et méthodes d'organisation de la participation citoyenne

## ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

### 1/ Les registres de la participation citoyenne

Concertation ou participation... ces notions couvrent des démarches de natures différentes entre information, consultation et co-construction. Ces démarches mobilisent des acteurs aux attentes et aux rôles différents : élus, techniciens, citoyens.

### 2/ Des modalités très variées

Les citoyens peuvent ou doivent être consultés selon des temporalités et formes variées selon les objectifs.

Accompagner les projets et politiques publiques :

- concertation réglementaire (concertation préalable, débat public, enquête publique) ;
- concertation volontaire (charte de la concertation).

Animer la vie démocratique :

- conceils consultatifs, conseils citoyens, procédures ad hoc ;
- budgets participatifs

### 3/ Panorama des pratiques

En ateliers, sur le terrain, en ligne... et modèles hybrides.

Organisation et visibilité de la concertation au niveau territorial, définition d'un "schéma" de participation articulant des différents éléments.

## A L'ISSU DE LA FORMATION

Cette formation apporte aux élus une meilleure connaissance des dispositifs de participation.

Elle leur permet de décider des formes de concertation à mettre en place selon leurs enjeux et objectifs.

Elle leur fournit une boîte à outils quant aux modalités à mettre en oeuvre.

Pour répondre concrètement à leurs enjeux, la journée est organisée en séquences qui laissent une large place au partage d'expérience et aux échanges avec et entre les participants.

## EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

## INTERVENANT

**Charles-Marie BORET** : Directeur-conseil, fondateur de cmb;mutations&stratégies

# GOVERNANCE POLITIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être amené(e) à présenter son projet (tous publics)

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## PRÉPARER LA FIN DE MANDAT DE FAÇON EFFICACE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** pourquoi et comment élaborer une charte de gouvernance
- **Définir** les étapes de la construction d'un projet de territoire
- **Identifier** les solutions pour mettre en oeuvre ce projet : mutualisation, territorialisation, contractualisation...

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Echanger autour des résultats d'une enquête anonyme soumise au préalable aux élus de la majorité
- Rechercher un pilotage du projet de mandat par l'équipe municipale qui soit cohérent, motivant et efficace
- Questionner le rôle des instances internes de la collectivité au service de la conduite du projet de mandat et des projets qui le composent
- Cas pratique : mises en situation et ateliers sur la conduite de projets

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# NOS FORMATIONS

*Aménagement, Urbanisme et Patrimoine*

*Communication politique*

*Elus d'opposition*

*Environnement et mobilités*

*Finances locales*

*Gouvernance politique*

## ***Fonctionnement des institutions***

*Intercommunalité*

*Juridique*

2024

# INSTITUTIONS

## Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Retour sur expérience
- Echanges
- Mise en situation
- Exercices interactifs
- Etudes de cas
- Cas pratiques

## Livrables :

- Support pédagogique

## Prérequis :

- Être un(e) élu(e)

## Lieu :

- Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

- Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

- 1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

- Nous contacter
- Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

- Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)
- Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

# LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Analyser** l'univers de la collectivité : son organisation, ses compétences...
- **Comprendre** le fonctionnement et les pouvoirs de son organe délibérant
- **Décrypter** les différents moyens d'actions de la collectivité

## ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

### 1/ L'organisation institutionnelle du secteur public local

- Les différents niveaux des collectivités locales
- Les principaux satellites d'une collectivité

### 2/ L'organisation d'une collectivité locale

- Les différentes instances de la collectivité et leur rôle
- L'organisation des élections locales

### 3/ Les moyens d'une collectivité locale

- La gestion du service public local
- Le budget

## A L'ISSU DE LA FORMATION

Comprendre le rôle et l'organisation d'une collectivité, les différentes instances et leur rôle respectif, le positionnement des acteurs de la collectivité et leurs prérogatives

## EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

## INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# INSTITUTIONS

## LE RÔLE ET LE STATUT DE L'ÉLU

### Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

### Livrables :

Support pédagogique

### Prérequis :

Être un(e) élu(e)

### Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

### Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

### Durée :

1/2 journée ou 1 journée

### Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

### Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** le rôle de l'élu et identifier les différents droits conférés par le statut d'élu
- **Prendre connaissance** des notions de responsabilité des élus et de protection fonctionnelle
- **Déterminer** les devoirs et les risques encourus par les élus sur le plan civil et pénal

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Le statut de l'élu

- Les obligations déclaratives de l'élu
- La notion d'"élu intéressé" par une affaire délibérée par la collectivité
- La prévention des risques de conflits d'intérêts
- Les règles de suppléance et d'abstention
- La protection fonctionnelle de l'élu

#### 2/ Le fonctionnement du conseil municipal

- La mise en place du conseil municipal
- Les attributs de fonction
- Le règlement intérieur
- L'obligation d'information des élus
- Le statut et les droits de l'opposition

#### 3/ Le positionnement de l'élu dans la collectivité

- Le rôle de l'élu dans la collectivité
- L'organisation de la collectivité
- Les relations élus/agents

#### 4/ La responsabilité de l'élu

- Les conditions d'engagement de la responsabilité administrative de l'élu
- Les conditions d'engagement de la responsabilité pénale de l'élu

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Disposer des repères nécessaires pour anticiper les risques de contentieux.

Prévenir les risques de conflits d'intérêts et d'engagement de sa responsabilité. Être capable de se positionner par rapport aux agents de la collectivité et aux autres élus (majorité et opposition).

Maîtriser les fondamentaux juridiques relatifs au statut de l'élu.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Jean-Christophe MENARD** : Avocat au Barreau de Paris, Docteur en Droit, Maître de conférences à Science Po Paris

# INSTITUTIONS

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être en relation directe ou indirecte avec les agents de la collectivité

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## LES RELATIONS ENTRE LES ELUS ET LES AGENTS

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** l'organisation des services d'une collectivité
- **Décrypter** les différentes relations entre les élus politiques et le personnel administratif et sa hiérarchie
- **Appréhender** les conflits potentiels entre les élus et les services

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Appréhender les logiques qui animent les différents acteurs de la collectivité
- Identifier ce qui caractérise l'organisation d'une collectivité et son système de prise de décision
- Identifier la complexité de la cohabitation entre la légitimité politique de l'élu et l'expertise technique de l'agent

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Capacité à identifier les potentiels facteurs de succès ou de difficultés pouvant naître de la relation entre les élus et les agents territoriaux

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Guillaume BARRAUD** : Cadre dirigeant au sein des collectivités territoriales

# INSTITUTIONS

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Siéger au conseil communautaire,  
à l'intercommunalité

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## FONDAMENTAUX ET ENJEUX DE L'INTERCOMMUNALITE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** le rôle et le fonctionnement institutionnel d'une intercommunalité : composition, compétence, gouvernance...
- **Analyser** les relations financières entre les communes et l'intercommunalité
- **Décrypter** les effets induits par les réformes récentes, la législation à respecter et les possibilités d'adaptation locale

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Comprendre le fonctionnement d'une intercommunalité
- Analyser les relations financières communes/EPCI
- Expliciter les impacts des réformes récentes ou en cours pour les communes et EPCI
- Quels critères pour une solidarité financière territoriale ?

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Acquérir les notions essentielles du rôle de l'intercommunalité et de son positionnement

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# INSTITUTIONS

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être en charge des finances de la commune et/ou de l'intercommunalité

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.

# LES RELATIONS FINANCIERES COMMUNES-INTERCOMMUNALITE : COMPENSATION OU SOLIDARITE ?

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Analyser** le temps d'une journée les relations financières entre communes et intercommunalité
- **Mettre en évidence** l'interdépendance accrue entre les deux structures
- **S'approprier** les problématiques de solidarité financière territoriale

## ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

### 1/ Les relations financières au sein du bloc communal

- L'impact du régime fiscal adopté par l'intercommunalité
- Attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire
- Règles d'attribution des fonds de concours

### 2/ Une interdépendance accrue communes/communauté

- Conséquences de la réforme fiscale
- Conséquences de la réforme territoriale
- Conséquences du mécanisme de péréquation du secteur communal (FPIC)
- Vers la nécessaire mutualisation des services

### 3/ Quelles pistes de solidarité territoriale ?

- Quels critères (physiques, fiscaux, financiers) ?
- Quel pacte fiscal et financier ?
- Pour conduire quel projet de territoire ?

## A L'ISSU DE LA FORMATION

Savoir identifier les différents leviers financiers établis entre les communes et les intercommunalités

## EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

## INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# INSTITUTIONS

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

# LE PACTE FISCAL ET FINANCIER / UN OUTIL AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Analyser** les objectifs, outils et étapes de l'élaboration d'un pacte fiscal et financier adossé à un projet de territoire
- **Pointer** les différentes évolutions législatives, institutionnelles et économiques qui requièrent la mise à jour du pacte

## ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

### 1/ Les objectifs d'un pacte fiscal et financier

Appréhender les marges de manoeuvre financière globales dont dispose le territoire

### 2/ Les outils d'un pacte fiscal et financier

Analyser les modalités de fixation des attributions de compensation

### 3/ Les étapes d'un pacte fiscal et financier

Diagnostic fiscal et financier sur l'ensemble du territoire

## A L'ISSU DE LA FORMATION

Maîtriser les outils ainsi que les différentes étapes qui jalonnent l'élaboration d'un pacte fiscal et financier adossé à un projet de territoire

## EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

## INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# INSTITUTIONS

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

# LES PRINCIPES DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET DU PILOTAGE DES RESSOURCES HUMAINES

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Appréhender** l'environnement institutionnel des collectivités locales
- **Comprendre** les rôles et interventions des différents acteurs du territoire : préfet, trésorier, chambre régionale des comptes...

## ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Approche statutaire : le système de carrière, les droits et obligations du fonctionnaire, les relations sociales
- Approche pratique : les acteurs du pilotage des ressources humaines, les outils de pilotage des ressources humaines (pilotage financier, pilotage des compétences, management)

## A L'ISSU DE LA FORMATION

Être en mesure d'analyser l'environnement statutaire, social, financier et managérial lié à la question du personnel territorial.  
Favoriser ses outils d'action, de dialogue avec le personnel et/ou ses représentants.

## EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

## INTERVENANT

**Guillaume BARRAUD** : Cadre dirigeant au sein des collectivités territoriales

# NOS FORMATIONS

*Aménagement, Urbanisme et Patrimoine*

*Communication politique*

*Elus d'opposition*

*Environnement et mobilités*

*Finances locales*

*Gouvernance politique*

*Fonctionnement des institutions*

## **Intercommunalité**

*Juridique*

2024

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Siéger au conseil communautaire,  
à l'intercommunalité

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## FONDAMENTAUX ET ENJEUX DE L'INTERCOMMUNALITE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** le rôle et le fonctionnement institutionnel d'une intercommunalité : composition, compétence, gouvernance...
- **Analyser** les relations financières entre les communes et l'intercommunalité
- **Décrypter** les effets induits par les réformes récentes, la législation à respecter et les possibilités d'adaptation locale

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Comprendre le fonctionnement d'une intercommunalité
- Analyser les relations financières communes/EPCI
- Expliciter les impacts des réformes récentes ou en cours pour les communes et EPCI
- Quels critères pour une solidarité financière territoriale ?

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Acquérir les notions essentielles du rôle de l'intercommunalité et de son positionnement

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être en charge des finances de la commune et/ou de l'intercommunalité

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.

## LES RELATIONS FINANCIERES COMMUNES-INTERCOMMUNALITE : COMPENSATION OU SOLIDARITE ?

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Analyser** le temps d'une journée les relations financières entre communes et intercommunalité
- **Mettre en évidence** l'interdépendance accrue entre les deux structures
- **S'approprier** les problématiques de solidarité financière territoriale

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Les relations financières au sein du bloc communal

- L'impact du régime fiscal adopté par l'intercommunalité
- Attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire
- Règles d'attribution des fonds de concours

#### 2/ Une interdépendance accrue communes/communauté

- Conséquences de la réforme fiscale
- Conséquences de la réforme territoriale
- Conséquences du mécanisme de péréquation du secteur communal (FPIC)
- Vers la nécessaire mutualisation des services

#### 3/ Quelles pistes de solidarité territoriale ?

- Quels critères (physiques, fiscaux, financiers) ?
- Quel pacte fiscal et financier ?
- Pour conduire quel projet de territoire ?

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Savoir identifier les différents leviers financiers établis entre les communes et les intercommunalités

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## LE PACTE FISCAL ET FINANCIER : UN OUTIL AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Analyser** les objectifs, outils et étapes de l'élaboration d'un pacte fiscal et financier adossé à un projet de territoire
- **Pointer** les différentes évolutions législatives, institutionnelles et économiques qui requièrent la mise à jour du pacte

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Les objectifs d'un pacte fiscal et financier

Appréhender les marges de manoeuvre financière globales dont dispose le territoire

#### 2/ Les outils d'un pacte fiscal et financier

Analyser les modalités de fixation des attributions de compensation

#### 3/ Les étapes d'un pacte fiscal et financier

Diagnostic fiscal et financier sur l'ensemble du territoire

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Maîtriser les outils ainsi que les différentes étapes qui jalonnent l'élaboration d'un pacte fiscal et financier adossé à un projet de territoire

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

# ÉLABORER SON PROJET DE TERRITOIRE COMMUNAL OU INTERCOMMUNAL

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Apprendre** à analyser son territoire et à définir les orientations du projet
- **Identifier** les différents acteurs d'un territoire et définir les actions de mobilisation à mettre en oeuvre
- **Comprendre** comment organiser de manière optimale la gouvernance et le projet de territoire

## ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

### 1/ Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

- A quelles aspirations le projet de territoire doit-il répondre ?
- Quels sont les enjeux et objectifs recherchés dans la démarche ?
- En quoi le projet de territoire est un outil de gouvernance, de management, de pilotage, de développement et de communication ?

### 2/ Comment mettre en place une démarche de projet de territoire ?

- Quels sont les acteurs du territoire à mobiliser ?
- Comment organiser le cheminement de la réflexion ?
- Comment faire partager la démarche à l'ensemble des protagonistes du territoire ?
- Comment utiliser le projet de territoire comme support de cohésion et de communication ?
- Comment assurer le suivi et le pilotage du projet de territoire dans le temps ?
- Projet de territoire : véritable outil au service du pilotage politique d'un territoire

### 3/ Structurer un projet de territoire

- Pourquoi un projet de territoire ?
- Quel est le périmètre de réflexion d'un projet de territoire ?
- Quelles sont les parties prenantes d'un projet de territoire ?
- Comment organiser la réflexion avec les élus, les techniciens, les partenaires, la population ?
- Les différentes étapes de construction du projet de territoire
- Comment communiquer pour faire partager l'ambition du projet de territoire ?
- Assurer la pérennité du projet par une organisation ad hoc de la gouvernance

## A L'ISSU DE LA FORMATION

Mieux connaître la notion de Projet de Territoire et les outils à sa mise en place au sein de la collectivité

## EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

## INTERVENANT

**Franck VALLETOUX** : Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

# NOS FORMATIONS

*Aménagement, Urbanisme et Patrimoine*

*Communication politique*

*Elus d'opposition*

*Environnement et mobilités*

*Finances locales*

*Gouvernance politique*

*Fonctionnement des institutions*

*Intercommunalité*

***Juridique***

2024



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être confronté(e) aux risques de conflits d'intérêt

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.

## ANTICIPER ET PREVENIR LES CONFLITS D'INTERÊTS DANS LE MANDAT ET LES FONCTIONS D'ELU

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Apprendre** à détecter les situations de conflits d'intérêts
- **Identifier** les différents droits et devoirs des élus et les protections fonctionnelles
- **Décrypter** le rôle du déontologue, ses missions ainsi que la jurisprudence récente

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Les obligations des élus en matière déclarative et de prévention des conflits d'intérêts

- Les obligations déclaratives de l'élu
- La notion de conflits d'intérêts
- La notion d'"élu intéressé" par une affaire délibérée par la collectivité
- Les risques de recours

#### 2/ L'élu et son environnement direct ou indirect

- L'élu et l'exercice d'une activité associative
- L'élu et l'exercice d'une activité professionnelle simultanée
- L'élu et les risques d'avantages octroyés à son entourage familial et amical

#### 3/ Les instruments visant à prévenir les risques de conflits d'intérêts

- Les règles de suppléance et d'abstention
- Le rôle du déontologue
- La mise en place d'une cartographie des risques
- Les "bonnes pratiques" mises à disposition des élus

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Maîtriser le cadre juridique de la déontologie de l'élu.  
Disposer des repères nécessaires pour anticiper les risques de conflits d'intérêts

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Jean-Christophe MENARD** : Avocat au Barreau de Paris, Docteur en Droit, Maître de conférences à Science Po Paris



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être confronté(e) aux risques de conflits d'intérêt

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## LES DROITS ACCORDÉS AUX ÉLUS D'OPPOSITION

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Prendre connaissance** des droits dont bénéficient les élus d'opposition et savoir les faire valoir
- **Comprendre** comment les faire valoir et les faire respecter en cas d'atteintes

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

#### 1/ Les droits et les obligations de l'opposition dans le règlement intérieur du conseil municipal

- La notion d'élus de l'opposition et leur statut
- Les clauses réglementaires obligatoires et celles recommandées par la pratique
- Les voies de recours en cas de violation du règlement intérieur

#### 2/ Le droit d'information et de proposition de l'opposition municipale

- L'accès aux documents administratifs et aux informations nécessaires aux délibérations et à la préparation des séances
- Les propositions de délibérations et le dépôt d'amendements
- Les questions orales posées lors des séances du conseil municipal

#### 3/ Les principaux moyens mis à la disposition de l'opposition municipale pendant l'exercice du mandat

- Les moyens matériels mis à la disposition de l'opposition
- Savoir élaborer une communication institutionnelle efficace
- Identifier les erreurs de la majorité et les exploiter
- La protection fonctionnelle des élus de l'opposition

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Connaître avec précision ses droits et ses devoirs d'élus d'opposition.  
Connaître les procédures à mettre en oeuvre pour faire respecter ses droits.  
Savoir bâtir une stratégie juridique pour établir un rapport de forces avec la majorité.

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Jean-Christophe MENARD** : Avocat au Barreau de Paris, Docteur en Droit, Maître de conférences à Science Po Paris



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Faire partie de la commission  
"marchés publics"

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.

## LES PRINCIPES DE LA COMMANDE ET DES MARCHES PUBLICS

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** les principes généraux de la commande publique
- **Appréhender** les différences entre marché public et délégation du service public

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Qu'est-ce qu'un marché public ? Comment le différencier de notions voisines (subventions, concessions, PPP, crédit bail...) ?
- Dans quels cas la mise en concurrence n'est pas obligatoire ?
- Quelles sont les possibilités d'achat groupé ?
- Comment "fractionner" sa commande en plusieurs phases ? Doit-on allotir son marché ?
- Peut-on choisir sa procédure de mise en concurrence (appel d'offres ouvert ou restreint, dialogue compétitif, procédure concurrentielle, procédure négociée) ?
- Comment constituer et rédiger un DCE ?
- Selon quels critères sélectionner les candidats ? Puis les offres ?
- Quels sont les actes et formalités à accomplir en fin de procédure de passation ?

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Les participants seront en mesure :

- d'identifier les questions à se poser avant de lancer une consultation de marché public
- de maîtriser les principales notions des marchés publics et leur langage spécifique
- de visualiser les différentes étapes à mener et décisions à prendre pour passer un marché
- de fonder leurs réflexes d'acheteur public sur des bases juridiques solides
- d'identifier les risques politiques et juridiques attachés à la passation ou à l'exécution des marchés

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Jérôme PENTECOSTE** : Avocat au Barreau de Paris

# JURIDIQUE

## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être en charge des projets publics

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## CHOISIR LE BON MONTAGE CONTRACTUEL POUR SES PROJETS

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Identifier** les différentes modalités de réalisation d'un projet public en fonction de ses contraintes et des objectifs recherchés
- **Analyser** les forces et faiblesses de chaque solution de réalisation

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Pourquoi faut-il définir préalablement les besoins et les contraintes de toute opération ?
- Quels sont les principes juridiques fondamentaux de tout montage contractuel ?
- Comment identifier les différents intervenants publics et privés ?
- Quelles sont les notions à maîtriser et les montages à distinguer (marchés, PPP, concessions, AOT/COT/BEA) ?
- Comment réaliser une évaluation préalable ou étude de faisabilité pluridisciplinaire (AMO, Fininfra, Préfet...)?
- Quels sont les risques juridiques associés à la passation / exécution d'un montage contractuel (recours des tiers / du Préfet, recours des parties, risques pénaux) ?

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Les participants seront en capacité :

- d'appréhender les fondamentaux juridiques d'un montage contractuel
- de décrypter le langage et les acronymes des montages contractuels
- de différencier les modes de réalisation, outils et variantes disponibles
- de déterminer le montage optimal au regard des objectifs et risques pour la collectivité
- de maîtriser le déroulement et le calendrier d'une opération type pour un projet territorial

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Jérôme PENTECOSTE** : Avocat au Barreau de Paris

# JURIDIQUE



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Être en charge des projets publics

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou  
Preignac) / France entière /  
Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales  
(mairies, communautés de  
communes, départements, régions),  
agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur  
[www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr)  
(inscriptions jusqu'à 11 jours avant la  
formation)  
Si budget collectivité, devis transmis  
à la collectivité.

*Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations : 09 72 23 67 95.*

## LES FONDAMENTAUX DES DOMAINES PUBLIC ET PRIVE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Identifier** les outils disponibles pour l'occupation et la valorisation des biens du domaine public et privé
- **Comprendre** comment sélectionner les occupants du domaine et accueillir les manifestations d'intérêt
- **Appréhender** le processus juridique de déclassement et de vente des biens du domaine

### ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

- Quelles distinctions à opérer entre propriété publique / privée et entre domaines public / privé : désaffectation, déclassement, promesse de vente
- Quels principes juridiques protègent la propriété publique : inaliénabilité, insaisissabilité, imprescriptibilité, précarité
- Quelles contraintes à respecter pour octroyer des titres domaniaux : occupation privative à titre onéreux (ou gratuit), mise en concurrence des AOT et COT, durée des titres d'occupation octroi de droits réels, obligation ou faculté de construire
- Comment acquérir des biens immeubles : avis des Domaines, contrôle du prix, marché de travaux déguisé
- Exemples de valorisation immobilière par une collectivité locale

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Les participants seront en capacité :

- d'appréhender les principes et notion des biens publics
- de comprendre le langage et les acronymes de la propriété publique
- d'inventorier et de distinguer les différents outils de valorisation immobilière
- d'évaluer et de comparer le bilan intérêt/risques de chaque schéma patrimonial avec des degrés variables de complexité
- de décrypter diverses opérations concrètes

### EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

### INTERVENANT

**Jérôme PENTECOSTE** : Avocat au Barreau de Paris



## Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques  
Retour sur expérience  
Echanges  
Mise en situation  
Exercices interactifs  
Etudes de cas  
Cas pratiques

## Livrables :

Support pédagogique

## Prérequis :

Être un(e) élu(e)  
Utiliser les outils numériques pour communiquer

## Lieu :

Dans nos locaux (Bordeaux ou Preignac) / France entière / Visioconférence

## Public :

Elus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux

## Durée :

1/2 journée ou 1 journée

## Tarif :

Nous contacter  
Eligible DIFE ou budget collectivité

## Modalités pratiques :

Pour le DIFE, inscriptions sur [www.moncompteformation.fr](http://www.moncompteformation.fr) (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)  
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

# L'ENCADREMENT JURIDIQUE DE LA COMMUNICATION DE L'ÉLU SUR INTERNET

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre** les enjeux liés à la e-réputation
- **Analyser** les différentes réglementations relatives aux contenus publiés sur internet et les réseaux sociaux
- **Appréhender** les règles concernant le recueil des données (RGPD)

## ELEMENTS DE CONTENU (PROGRAMME)

### 1/ La réglementation des contenus publiés par un élu ou par la collectivité sur Internet

- La protection et la propriété des contenus publiés par la collectivité et les élus sur internet
- La diffamation, l'injure et le dénigrement sur internet : quelle protection ?
- Les atteintes à l'honneur et au devoir de réserve
- L'exercice du droit de réponse en ligne
- La lutte contre les "fake news"

### 2/ Maîtriser les règles découlant du RGPD

- Qu'entend-on par "données personnelles" ?
- La protection des données personnelles de l'élu et des administrés
- Les règles en matière de collecte des données personnelles et de traitement des fichiers de données
- Les précautions à prendre en cas de recours à un sous-traitant

### 3/ La communication des élus sur les réseaux sociaux en période électorale

- Savoir adapter les règles du code électoral aux réseaux sociaux
- L'interdiction de toute publicité politique
- L'interdiction de toute promotion des réalisations de la collectivité
- Comment éviter d'entretenir une confusion entre la communication du candidat et celle de l'élu

### 4/ Les recours judiciaires pour protéger les élus

- Les dispositions légales de nature à protéger la réputation des élus sur internet
- Les procédures permettant de poursuivre les auteurs d'une atteinte à l'e-réputation d'un élu

## A L'ISSU DE LA FORMATION

Savoir auditer son e-réputation et mettre en place une veille.  
Disposer des réflexes nécessaires pour protéger sa réputation.  
Connaître les procédures applicables et la stratégie à mettre en oeuvre lorsque l'on fait l'objet d'une attaque sur internet.

## EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

## INTERVENANT

**Jean-Christophe MENARD** : Avocat au Barreau de Paris, Docteur en Droit, Maître de conférences à Science Po Paris

# NOS INTERVENANTS

## Guillaume BARRAUD *Cadre dirigeant au sein des collectivités territoriales*

Diplômé de Sciences Po Bordeaux et en droit public. Il a une expérience de plus de 15 ans en tant que cadre dirigeant au sein des collectivités territoriales.

Directeur Général des services à l'échelon communal puis intercommunal, Directeur des ressources humaines d'une Communauté d'agglomération de 300 000 habitants et 1200 agents, il a participé à la faveur de chacune de ces expériences à des processus de réorganisation profonde nécessitant la définition et la conduite d'une politique des ressources humaines.

Il l'accompagne aujourd'hui les acteurs du secteur public local pour favoriser une meilleure appréhension des enjeux auxquels ils sont confrontés en termes de management et de ressources humaines.



## Charles-Marie BORET *Directeur-conseil, fondateur de cmb;mutations&stratégies*

Fondateur de [cmb;mutations&stratégies](#) en 2011, il vit entre Bordeaux et Paris et conseille dans toute la France des élus et dirigeants d'institutions, de collectivités et d'entreprises pour la valorisation de leurs projets et de leurs réalisations, le marketing des services publics et la promotion territoriale.

Il a été directeur de la communication de la Semapa (Paris) et de la communauté urbaine puis de la ville de Bordeaux. Il a dirigé la communication de campagnes électorales, municipales et législatives.



## Brigitte BOUCHER *Journaliste politique sur LCP*

Journaliste politique à LCP depuis 11 ans, j'ai auparavant exercé 10 ans pour le journal Les Echos à la cellule télévision dans le cadre de partenariats pour LCI, TV5 Monde et Itélé (ex CNews)

J'anime actuellement des ITW politiques, des débats entre des députés avant et après les Questions au gouvernement le mardi et je présente une émission Politique à table où je reçois des politiques à déjeuner pour parler de politiques agricoles, environnementales et des problématiques liées à l'alimentation.

Je présente les soirées électorales.



## Dominique DUBOSCQ-BURGADE *Architecte DPLG - Urbaniste DESS*

Architecte DPLG, Urbaniste DESS Architecte Associée pendant 35 ans à l'agence 4A, Atelier Aquitain d'Architectes Associés, située à Mérignac (Gironde)

Cette agence de 30 personnes fondée en 1963 par Michel Petuaud Letang a réalisé des projets importants comme Les terrasses du Port à Marseille, l'Auditorium, le Grand Hôtel, la rénovation et l'extension du Lycée Montaigne à Bordeaux, le Lycée Grand Air à Arcachon, des collèges, des EHPAD ... L'agence poursuit ses recherches sur les questions d'urbanisme et lieux de travail et conçoit en 1991 la Technopole Montesquieu à Martillac.

Elle est retenue pour plusieurs aménagements de centre-ville à Lille, Toulouse, Nantes et Arcachon où elle propose un projet de couture urbaine qui deviendra un lieu de vie appropriée par les habitants et les touristes (ZAC du centre ville).



## Jean-Christophe MENARD *Avocat au Barreau de Paris - Docteur en Droit - Maître de conférence à Science Po Paris*

Après avoir prêté serment en 2012 et évolué au sein de grands cabinets en droit public et en droit des addaires, Jean-Christophe Ménard a fondé en 2018 son propre cabinet spécialisé, notamment, dans l'accompagnement et la défense des élus sur des problématiques de déontologie, de responsabilité et d'exercice du mandat.

Ancien Rapporteur à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques et auteur d'un ouvrage sur le droit des partis politiques, son expertise en droit électoral et en droit du financement politique lui vaut d'être le conseiller de candidats sur de nombreux scrutins dont, en 2017, l'élection présidentielle.

Jean-Christophe Ménard est également Maître de conférences à Sciences Po Paris où il enseigne le droit public en Master.



## Jérôme PENTECOSTE *Avocat au Barreau de Paris*

Associé au sein du département Litigation & Regulatory de [DLA Piper](#), cabinet d'avocat implanté dans plus de 40 pays, Jérôme Pentecoste exerce depuis 25 ans années principalement en droit des contrats publics. Spécialiste des schémas de valorisation du patrimoine public, il a également assisté de nombreuses collectivités et personnes publiques pour la passation de plusieurs contrats majeurs.

Ancien secrétaire de la conférence de stage des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, il a été maître de conférence à Sciences Po Paris pendant 10 ans et enseigne depuis 2013 dans le cadre du Master Droit des contrats publics de l'Université Paris Descartes.



## Antoine CAPLAN *Adjoint aux finances et aux commerces de la Ville de Laval / Rapporteur du budget de Laval Agglomération*

ADiplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes et de l'Université de Maastricht, je travaille depuis 15 ans au sein des collectivités territoriales. Après une première expérience auprès des institutions européennes, j'ai occupé les postes de collaborateur, conseiller spécial puis de directeur adjoint de cabinet auprès de plusieurs maires. Spécialiste de la communication politique, je les accompagne notamment dans la rédaction de leurs interventions et dans l'élaboration de leur stratégie politique.

J'assume aujourd'hui, dans une ville de 50 000 habitants et une agglomération de 120 000 hab., les fonctions d'adjoint au maire en charge des finances, des budgets participatifs et des commerces et de conseiller communautaire délégué au budget. Je suis également conseiller départemental, membre de la commission finances. J'ai présidé pendant trois ans le conseil d'administration d'une société d'économie mixte spécialisée dans l'aménagement et la promotion immobilière économique.



## Jean QUINTANE *Consultant - Formateur RSE*



Diplômé en « Executive Top managers » à l'ESSEC en 2008, Jean Quintane s'est ensuite spécialisé dans le domaine de la RSE lorsqu'il crée son agence « Raisons d'être ».  
Il devient formateur-conseil chez Royer Robin Associés en juin 2022.  
Il intervient aujourd'hui auprès de différents organismes de formations sur les thématiques RSE-DD.  
Bénévole comme « shifter » (représentant local du Shift Project), cette activité lui permet d'ajouter la connaissance des collectivités à celle des entreprises puisqu'il suit les groupes « Sensibilisation des élus » et « résilience des territoires ».

## Benjamin RODEL *Urbaniste - Agence 4A / Michel Pétauud-Létang*

Urbaniste géographe titulaire d'un DESS d'urbanisme exerçant depuis 20 ans au sein de l'agence 4A, j'assure pour le compte des acteurs du monde immobilier (promoteur, bailleurs sociaux,...) les études pré-opérationnelles (étude de faisabilité, étude de définition, plan d'aménagement...) en vue de la réalisation de projets d'aménagement.  
En relation avec les services instructeurs et les élus locaux, j'effectue le travail préalable à l'élaboration de dossiers pour l'obtention d'autorisation administrative tout en étant force de proposition pour accompagner les collectivités dans un développement harmonieux de leurs territoires.  
En contact avec les problématiques actuelles, cet urbanisme du quotidien suit les adaptations nécessaires des modes de vie et des modes de vivre la ville.



## Loïc ROJOUAN *Comédien - Directeur du Théâtre des Beaux-Arts de Bordeaux*



Formé au Cours Florent et jouant des rôles de registres différents depuis 30 ans, Loïc Rojouan est également auteur d'une dizaine de pièces ainsi que de Seul-en-scène, de feuilletons radiophoniques et de séries télé (Les Parents /Radio Canada). Au cinéma, il tourne sous la direction de différents réalisateurs et joue également régulièrement pour la télévision dans des séries comme Baron Noir ou Le Sang de la Vigne. F  
Metteur en scène et professeur de théâtre, Loïc est devenu en 2014 le fondateur du Cours des Beaux Arts, cours privé d'art dramatique à Bordeaux, puis directeur de ce théâtre.  
Il est aussi comédien de doublage pour différentes séries (Mentalist, Justified...) et enregistre quotidiennement de nombreuses publicités, commentaires de documentaires, voice-over... Il intervient également depuis 2006 dans le monde de l'entreprise au service des équipes et du storytelling (EADS, BNP Paribas...)

## Anne-Claire RUEL *Consultante en communication politique et publique - Chroniqueuse média*

Enseignante en communication politique à l'Université de PARIS XIII et au CELSA, Anne-Claire RUEL est une experte « médias et communication » avec un prisme « Réseaux sociaux » et coach en élaboration et application de stratégies sur les réseaux sociaux. Passionnée de culture digitale, elle est passée par l'agence TBWA Corporate avant de rejoindre la structure Equancy&Co où elle pilotait notamment la veille de l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé) et avait en charge de transmettre, dans le cadre de formations, son expérience de prise de parole en ligne et en public.  
Chroniqueuse pour FranceTV Info à travers son blog d'analyse de la communication dans l'actualité « Fais pas com' Papa », Anne-Claire RUEL assure par ailleurs des missions de consulting et intervient fréquemment dans les médias (LCI, BFM, CNews) pour décrypter la communication des entreprises et organismes ou personnalités publiques.  
Anne-Claire RUEL est la créatrice du podcast « Les moments vacants » où elle invite sociologues, écrivains, neuropsychologues ou astrophysiciens et explore le rapport au temps et ses injonctions.



## Xavier SOTA *Journaliste print/web (Sud Ouest) / TV (TV7) - auteur*

## Dominique SOULIER *Experte en finance, analyse financière, gestion de dette et budgétisation environnementale*

Intervenante à Sciences Po Paris, Dauphine et l'INSP (ex-ENA), Dominique Soulier est experte en finance, analyse financière, gestion de dette et budgétisation environnementale des collectivités locales.  
Auparavant, auditrice puis gestionnaire de risques chez DEXIA de 1999 à 2007, elle intervient depuis 2008 dans le domaine de la formation et du conseil pour le compte de collectivités territoriales, associations d'élus, associations d'acteurs publics et établissements bancaires et financiers.



## Franck VALLETOUX *Directeur Général - Fondateur de Stratégies Locales*

Spécialiste des finances locales et de l'expertise patrimoniale.  
Expert des finances locales et du montage de projets publics, Franck Valletoux intervient depuis plus de 25 ans aux côtés des décideurs locaux pour les accompagner dans leur stratégie financière et dans la réalisation de leurs projets. La standardisation excessive du conseil financier des collectivités locales l'a conduit à créer Stratégies Locales en 2008, après avoir occupé différents postes au sein d'organismes financiers partenaires des collectivités locales.  
Convaincu de la nécessaire modernisation de la gestion publique, il accompagne de nombreuses collectivités dans la détermination de leur stratégie financière et dans l'optimisation de leur patrimoine immobilier, faisant ainsi émerger des solutions de gestion innovantes.

# Un projet de formation ? Contactez-nous

---

*Par mail*

*contact@strategies-locales.fr*

*Par téléphone*

*09 72 23 67 95*

## Où nous trouver ?

---

*Preignac*

*Le Campus Stratégies Locales*

*33 210 PREIGNAC*

*Bordeaux*

*111 cours Maréchal Galliéni*

*33 000 BORDEAUX*